

## Jonageois, et si nous parlions de notre environnement ?



*Notre nouvelle lettre info sortant au printemps, nous la dédions au cadre de vie et à l'environnement.*

*Jonage présente de nombreux atouts environnementaux : proximité de la campagne, accès direct au Grand Parc ... Malheureusement, on recense la présence de nombreux dépôts d'immondices tant sur le domaine privé que sur le domaine communal.*

*Ceci nuit à notre qualité de vie et véhicule une mauvaise image de notre commune auprès des personnes qui la découvrent. Certes la propreté est l'affaire de tous, mais l'on ne peut que déplorer le manque d'initiative de la mairie pour préserver notre cadre de vie. Nul doute que notre communication va amener le maire à réagir (comme bien souvent) dans l'urgence, et le conduire à traiter la partie émergée du problème en faisant disparaître les quelques dépôts d'ordures les plus visibles, pour donner l'impression qu'il s'occupe enfin de notre environnement. Il ne s'agira, hélas, que « d'un emplâtre sur une jambe de bois » et la situation sera loin d'être réglée.*

*Les élections municipales de mars 2020 nous donneront l'opportunité de proposer des solutions adaptées pour rendre notre cité plus belle et plus attractive. Nous proposerons des actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement, du développement durable, en lien avec les habitants.*

*Bonne lecture et à bientôt,*

**Laurent Chervier,**  
Conseiller Municipal Divers Droite



# Assez des dépôts sauvages !... Pourquoi rien n'est-il fait ?



Alors que depuis plusieurs années nos contemporains semblent avoir enfin compris l'intérêt immédiat de sauvegarder leur environnement, notamment en protégeant la nature, notre cher village, lui, semble passer au travers de cette prise de conscience collective salutaire pour l'avenir de notre planète et, par là-même, celui de nos enfants.

Pourquoi notre maire ne s'attaque-t-il pas, comme la plupart de ses homologues, au problème des dépôts d'immondices présents partout aux abords de notre commune et laisse perdurer une situation qui ternit grandement l'image de Jonage ? Cette inaction délibérée prive en outre ses administrés du plaisir d'une simple promenade pédestre dans un village qu'ils ont choisi pour son cadre rural et, pire, **peut générer de graves pollutions des sols.**

Bien sûr, nous savons tous qu'à l'origine de ces dépôts sauvages se trouvent des gens peu scrupuleux, particuliers ou professionnels, qui pensent ainsi épargner du temps et/ou de l'argent, mais il est difficile de les identifier et de leur faire cesser leurs agissements irresponsables surtout si on ne s'en donne pas les moyens. Depuis plusieurs années, pas une semaine ne se passe sans que, sur les réseaux sociaux locaux, des débats animés ne s'engagent entre jonageois sur le nombre de dépotoirs visibles en bordure de nos chemins lorsqu'ils promènent leurs enfants ou animaux de compagnie. C'est dire si ce problème les préoccupe !

## Qu'attendez-vous pour agir Monsieur le Maire ?

Lorsque les élus de J.A.T. l'ont interpellé sur le sujet lors du dernier conseil municipal, Lucien Barge, comme il l'avait d'ailleurs déjà fait dans le « Vivre à Jonage n°5 » a nié en bloc toute responsabilité, préférant accuser sa cible favorite, l'Etat, d'être à l'origine de la situation. **C'est pas moi, c'est l'autre !** Ne sommes-nous pas en droit d'attendre une réponse un peu plus courageuse et un peu moins puérile de la part d'un élu de la République, maire de surcroit ?

Même si l'entretien de certains de ces chemins ruraux incombe au Conseil Départemental du Rhône comme il le prétend, ne peut-il intervenir auprès de cette assemblée pour lui rappeler ses devoirs ? « Nous n'avons encore pas joué les méchants mais, s'il le faut, nous pourrions aller en Justice » a-t-il ajouté. **Alors, chiche Monsieur le Maire, prouvez-nous que vous pouvez défendre notre commune auprès de cette instance et faites enfin en sorte que nos promenades ne croisent pas inévitablement des tas d'ordures !**

## Le Maire et les chenilles processionnaires...

Ce pourrait être le titre d'une fable mais c'est en réalité la triste histoire de nombreux pins abattus par la volonté de notre maire dans l'Espace Boisé Classé (E.B.C.) du Bois Communal de Jonage, coupables d'avoir abrité bien malgré eux des nids de chenilles processionnaires. Si personne ne conteste la dangerosité de ces chenilles dont les poils sont très urticants, l'éradication de ces beaux arbres n'est certes pas la solution.



Comme le rappelle la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) dans un courrier de remontrances daté du 8 mars 2018, adressé au maire, « **si partout où est présente la Processionnaire du Pin, c'est-à-dire sur une grosse moitié Sud de notre pays, nous procédions à l'abattage des arbres touchés, les forêts disparaîtraient bon train** ». En outre, il lui est rappelé que : « **la commune a désormais l'obligation d'assurer la recréation du boisement, afin de respecter la destination boisée de ces parcelles** », ce qui, à ce jour n'a bien sûr pas été fait ! Retrouvez sur notre site tous les détails et notamment la stupéfiante interview de notre maire en direct sur RTL dans l'émission « Ca peut vous arriver » de Julien Courbet.

<http://www.jonageavanttout.fr/lemaire-sur-rtl/>

[www.jonageavanttout.fr](http://www.jonageavanttout.fr)



Jonage Avant Tout

Contact : [info@jonageavanttout.fr](mailto:info@jonageavanttout.fr) - Boîte aux lettres en Mairie - Place du Général De Gaulle 69330 - JONAGE